



CUI-CAE Non renouvelé cause immersion

Par **sylyoshi**, le **06/06/2012** à **20:47**

Bonsoir,

Je suis actuellement salarié dans une association, on arrête pas de me demander d'effectuer une période d'immersion sinon je serais pas renouvelé.

Est ce que le fait de pas effectuer une période d'immersion est un motif de non renouvellement de contrat?

Je pensais que le salarié pouvait refuser une période d'immersion et que cela ne pouvait pas être tenu compte de façon discriminatoire et de licenciement?

Par **P.M.**, le **06/06/2012** à **22:12**

Bonjour,

De toute façon, l'employeur n'est pas obligé de justifier pourquoi il ne renouvelle pas un CDD...